



DIPE/22-938-806 du 22/08/2022

**TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE LA CLASSE EXCEPTIONNELLE ANNEE SCOLAIRE
2021/2022 - CORPS DES CONSEILLERS PRINCIPAUX D'EDUCATION**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme SCHNEIDER - Tel : 04 42 91 73 76 - mail : catherine.schneider@ac-aix-marseille.fr

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°70-738 du 12/08/1970 modifié relatif au statut particulier des conseillers principaux d'éducation ;

Arrête :

Article 1 : Les conseillers principaux d'éducation dont les noms suivent, sont nommés au grade de la classe exceptionnelle à compter du 1^{er} septembre 2022.

Au titre du vivier 1 :

BLONDEAU	CHRISTELLE
BRUN	CELINE
CHARPENTIER	GERALDINE
GANNAC	CHRISTINE
GARCIA	JEAN FRANCOIS
GUERRA	DIDIER
HYVERNAUD	JEAN LUC
LAURENT	SYLVIE
LUTHY	ERIC
REBOUSSIN	NADINE

Au titre du vivier 2 :

BARDE HUGOU VERONIQUE

Article 2 : Le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines